

La production de références 'Paysans en AMAP' : enjeux et perspectives

Les SPG développés dans des réseaux d'AMAP comme 'diagnostic partagé' nous informent tant sur la qualité de la relation de partenariat entre paysans en AMAP et Amapiens qu'ils rendent possibles l'interconnaissance et des démarches de progrès.

La production de **références techniques, sociologiques et économiques**, est un autre levier d'action pour améliorer les pratiques des partenariats en AMAP.

Qu'est-ce qu'une référence ?

En partant d'une définition large, une **référence** peut être... une **bonne pratique**, une **stratégie d'action**, une **analyse de données chiffrées**... qui servent d'appui pour réaliser ou améliorer une action.

FOCUS : l'étude menée par le réseau des AMAP d'Ile de France dans le cadre du Pôle Abiosol

~ Présentation par Laurent Marbot – paysan/administrateur du réseau des AMAP d'Ile de France, MIRAMAP, des Champs des Possibles et du GAB d'Ile de France -, Vony Pelon et Benoit Sebaut – salarié-e-s du réseau des AMAP d'Ile de France ~

Pour le Réseau des AMAP en Ile de France, les besoins en références étaient :

- 1- pour **faciliter l'installation** de paysans en AMAP : des références économiques (ex. pour que le futur paysan ait des arguments concrets devant un banquier pour obtenir un prêt à l'installation). / des références techniques permettant aux 'jeunes installés' d'avoir une activité viable sans remettre en cause la vivabilité du projet.
- 2- en interne au réseau pour **appuyer les démarches d'amélioration des pratiques**
- 3- pour **appuyer la communication** sur les AMAP : les références éclairent sur les spécificités des partenariats AMAP

Les **deux principaux objectifs** poursuivis par cette étude sont donc de faciliter l'installation en maraîchage biologique, et d'améliorer l'accompagnement technico-économique des maraîchers biologiques déjà en place en Ile de France. C'est-à-dire :

- **Techniquement** : mettre à disposition des accompagnateurs des références technico-économiques en vue d'un meilleur accompagnement à l'installation et soutien aux maraîchers déjà en place
- **Politiquement** : apporter une connaissance de la réalité technico-économique des exploitations maraîchères biologiques franciliennes à l'ensemble des acteurs concernés par l'installation agricole. Certains organismes méconnaissent parfois la réalité de ce secteur agricole, ce qui se traduit par une frilosité de certains à soutenir les projets en maraîchage biologique.

Pour produire de telles références, le **pôle Abiosol a mobilisé des moyens méthodologiques, techniques et humains** :

- 1- Une telle étude nécessite une **base méthodologique solide**. Le pôle Abiosol s'est inspiré d'une étude réalisée au Québec. Cette méthode établit une typologie 'groupe de tête', un 'groupe de fin' et un « groupe des jeunes installés » - basée sur le critère du **revenu disponible** (« capacité de l'exploitation à rémunérer le travail de l'exploitant aussi bien en termes financiers qu'en capacité d'investissement »).
- 2- L'association « **Les Champs des Possibles** » a financé l'étude et a recruté un salarié en CDD sur 8 mois, les compétences nécessaires dépassant celle d'un stagiaire.
- 3- L'étude est basée sur **l'analyse de la comptabilité** de 20 exploitations maraîchères produisant en AMAP et sur des **entretiens complémentaires** auprès de chaque paysan. Le parti pris a été de **comparer et d'analyser les charges et les produits de chacune des exploitations par « panier »** produit. De nombreux indicateurs ont été étudiés puis ramenés à l'unité panier - pertinente pour étudier des exploitations en AMAP.
- 4- Le Pôle Abiosol a travaillé avec **deux centres de gestion** - l'AS 77 et l'AFOCG 45 - pour accompagner l'analyse des comptabilités. L'AS 77 est reconnu par la Chambre d'Agriculture, cela apporte donc une certaine **caution extérieure** quant aux résultats.
- 5- Le **principal financeur de l'étude est l'Agence de l'Eau**.

L'étude étant en cours de relecture, les résultats ne sont pas encore diffusables.

~ **Questionnements ayant nourri l'échange collectif** ~

L'étude présentée vient interroger de manière plus globale les besoins des réseaux en termes de références.

- Pour qui et par qui produire des références ?
- Sur quoi exactement a-t-on besoin de plus d'informations (références) ? Pourquoi ?
- Comment construire une méthode au niveau interrégional de production de références dans le cadre des orientations 2015 ?
- Quelles dynamiques partenariales dans la production de références ? Nous constatons que des associations partenaires sont soit en demande de références sur les partenariats AMAP (comment les construit-on ensemble ?), soit 'productrices' de références (comment intègrent-ils les spécificités des AMAP dans leur outils de production de références ?).

~ **Propositions d'orientations interrégionales** ~

Lors de ce séminaires, des besoins en références ont été exprimés, se dessinent donc des travaux au niveau interrégional :

⇒ **Produire des références et notamment sur les « critères de réussites » des partenariats AMAP pour :**

- Vulgariser les partenariats AMAP, communiquer avec le grand public/les partenaires institutionnels
- Accompagner les paysans en AMAP (des références découle entre autre la soutenabilité)

⇒ **Co-construire ces critères de réussite**

- Etablir une méthodologie commune entre les réseaux sur la démarche des recueils/traitement des données
- Développer des partenariats avec les structures agricoles compétentes

⇒ **Mutualiser les chiffres existants sur les AMAP**

- Besoin de questionner les réseaux = répartir géographiquement les secteurs